

## Conditions d'utilisation des cartes "Vente sur Facture MPRO" de Migros Vaud

### Définition et clients concernés

La carte "Vente sur Facture MPRO" est un service proposé par l'ensemble des Sociétés coopératives Migros aux institutions, administrations, associations et entreprises de Suisse. Les présentes conditions s'appliquent aux institutions, administrations, associations et entreprises œuvrant dans la région de distribution de Société coopérative Migros Vaud, Ch. du Dévent, 1024 Ecublens VD.

### Conditions d'utilisation

- Les cartes de "Vente sur Facture MPRO" sont transmissibles et valides dès lors que leur utilisateur est en possession d'un code d'identification personnel (PIN) valable. Les personnes autorisées à faire les achats doivent - à l'instar de toutes cartes d'achat, de débit et de crédit - faire preuve des précautions d'usage relatives aux types de cartes susmentionnés.
- Les codes d'utilisation des cartes (PIN) et codes de consultation du compte client (WEB) doivent être conservés séparément des cartes.

### Montant d'achat minimum

- Il n'y a pas de montant d'achat minimum.

### Validité dans les magasins

- Les cartes de "Vente sur Facture MPRO" sont valables dans tous les points de vente de la coopérative Migros Vaud à l'exception des magasins OBI et des magasins MP.
- La validité des cartes peut être étendue à d'autres coopératives Migros sur demande et pour autant que celle-ci soit acceptée par la requise. Les demandes sont à adresser au Service de "Vente sur Facture MPRO" de la coopérative de référence.
- Le passage en caisse s'effectue exclusivement aux caisses traditionnelles, le paiement aux caisses automatiques *Subito* n'est pas possible.
- L'utilisation par association de la carte de fidélité CUMULUS est impossible. En compensation, une réduction automatique de 2% du prix de vente est accordée sur tous les articles achetés.

### Conditions de vente

- Tous les achats effectués avec les cartes de "Vente sur Facture MPRO" donnent droit à un rabais de 2%.
- Les éventuels rabais supplémentaires sont accordés par le Service de "Vente sur Facture MPRO", sous réserve, et exclusivement en fonction du volume d'achat annuel (chiffre d'affaires brut annuel) selon la table de réduction prévue à cet effet. Migros Vaud se réserve en tout temps la possibilité de modifier la table de rabais.

### Facturation et conditions de paiement

- La consultation de chaque compte de "Vente sur Facture MPRO" peut s'opérer à tout moment sur la plate-forme de contrôle dédiée : <https://mpro.migros.ch/>.
- Le rythme de la facturation est mensuel. A la fin de chaque mois, le Service de Comptabilité de Migros Vaud émet la facture totalisant le montant des achats du mois écoulé dans un délai d'environ une semaine.
- Délai de paiement de la facture : net à 30 jours.
- Les questions par rapport à la facturation sont à adresser directement au Service Comptabilité de Migros Vaud.

### Perte ou vol de votre carte

- Toute perte ou vol de carte, est à adresser par écrit (lettre ou courriel) au Service de "Vente sur Facture MPRO" dans un délai de 24 heures (jours ouvrables) dès le constat de la perte ou du vol.
- Pour des raisons de sécurité, toute perte ou vol de carte entraîne le renouvellement du code d'utilisation personnel (PIN). Un délai de 24 heures est nécessaire pour la mise à jour du nouveau code PIN nouvellement associé au compte client concerné.
- Toute utilisation abusive des cartes de "Vente sur Facture MPRO" est sous la responsabilité du détenteur, aussi longtemps que la perte ou le vol de la carte n'ont pas été signalés à l'adresse mentionnée ci-dessous. Société coopérative Migros Vaud décline toute responsabilité en cas d'utilisation frauduleuse des cartes et de non-respect du délai d'annonce ou de l'obligation de conservation séparée des codes d'utilisation PIN ou de consultation WEB susmentionnés.

### Conditions d'attribution

- La décision d'attribution des cartes de "Vente sur Facture MPRO" est à la seule appréciation de Société coopérative Migros Vaud. Tout refus peut s'effectuer sans motivation.
- Pour toute ouverture d'un compte client et pour l'obtention consécutive de cartes, les sociétés et société en commandite de droit privé sous les formes juridiques suivantes : sociétés simples, sociétés à responsabilité limitée et société anonymes (par actions) doivent fournir leur numéro d'inscription au Registre du Commerce.

For juridique en cas de litige à 1024 Ecublens VD, conditions générales d'utilisation au 1<sup>er</sup> janvier 2022

#### Société coopérative Migros Vaud

Vente sur Facture MPRO  
Chemin du Dévent  
Case postale  
CH-1024 Ecublens VD

Migros Vaud  
Tél. +41 (0)58 574 60 00  
MPRO  
Tél. +41 (0)58 574 62 44

MPro@gmvd.migros.ch

[www.migros.ch](http://www.migros.ch)